



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins palliatifs

Question écrite n° 64802

Texte de la question

M. Jacques Kossowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'application de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades. L'un des volets de ce dispositif prévoyait la mise en place d'un ambitieux plan de développement de soins palliatifs à travers le pays, objectif qui fut renouvelé en juin 2008 par le Président de la République Nicolas Sarkozy. Il souhaite connaître de manière précise l'état d'avancement de ce plan au niveau national ainsi que dans le département des Hauts-de-Seine.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64802

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11106

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)